



PARLEMENT
BRUXELLOIS

REÇU LE 02 JUN 2023 035495

Question orale

Interpellation de Jamal IKAZBAN à Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente du parlement francophone bruxellois en charge de la Famille, de la Promotion de la Santé & à Alain Maron, en charge de la Santé & de l'Action sociale concernant «Les risque pour la santé liés à la (poly-)médication »

L'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) a reçu 216 (118 en 2020) notifications de décès, observés suite à l'administration de médicaments dans notre pays¹.

Ainsi, la première cause d'empoisonnement en Belgique est due aux médicaments et la polymédication reste associée à de nombreux risques pour la santé.

Si la prise de médicaments permet d'améliorer le quotidien de millions de Belges et de sauver nombre de vies dans le monde, parfois, consommer des médicaments peut devenir dangereux voire ou fatal.

Ce danger peut notamment surgir à cause d'effets indésirables observés chez un patient âgé ou gravement malade qui n'aurait pas respecté les recommandations au niveau des doses maximales.

Comme les patients polymédiqués restent les plus vulnérables, l'AFMPS vient de lancer un service gratuit pour les aider à optimiser leurs traitements et éviter ainsi les interactions risquées, les effets indésirables, la surconsommation ainsi que le mauvais usage de certains médicaments.

Avec un sénior sur trois polymédiqué, nous occupons la quatrième plus mauvaise place des pays européen.

Pas moins de 30 % des hospitalisations de personnes âgées sont liées à un usage inapproprié des médicaments ; la moitié de ces hospitalisations pourraient être évitées.

La vigilance reste de mise puisque près de la moitié des appels reçus par le Centre Antipoisons concernent des médicaments. Que ce soit les ingestions accidentelles par de jeunes enfants, les surdosages ou les effets

¹ <https://www.dhnet.be/videos/2023/05/22/il-faut-qu-on-parle-deces-lies-aux-medicaments-une-crainte-justifiee-gvfm3lq/>

indésirables, tous créent des inquiétudes quotidiennes par dizaines qui se traduisent par des appels au centre.

Les traitements de la fièvre et de la douleur, les somnifères, les calmants, les sirops pour la toux et les gouttes nasales restent les plus susceptibles de provoquer des accidents sanitaires.

Chez les adultes, les médicaments agissant sur le système nerveux central tel que les somnifères, les calmants et les antidépresseurs représentent 40 % des appels adressés au centre.

Les enfants restent particulièrement sensibles à la toxicité des gouttes nasales et sprays décongestionnants ainsi qu'aux sirops pour la toux. Beaucoup pensent que les sirops pour adulte sont sans danger alors qu'ils sont contre-indiqués chez les enfants de moins de six ans. Chez les tous petits enfants, les antiseptiques, désinfections et bains de bouche ingérés accidentellement ou par confusion avec d'autres produits sont à l'origine d'accidents. Certaines situations augmentent le risque d'accident chez les enfants : des somnifères ou pilules contraceptives oubliées sur la table de nuit ou sur la tablette de la salle de bains.

Si les médicaments sauvent des vies, ils doivent être abordés avec précaution pour ne pas mettre à mal notre santé, c'est pour cela que j'aurais voulu savoir Madame la Ministre :

- 1) Quelles informations vous reviennent des Maisons médicales concernant la consommation de médicaments de leur patientèle ?
- 2) Ont-ils enregistré des suspicions de décès dus à cette consommation ?
- 3) Idem sur les informations qui vous reviennent des services d'aide à domicile concernant la prise de médicaments de leurs patients et pour quelles conséquences ?
- 4) Avec les informations qui vous reviennent, et dans les limites de ses compétences, quels sont les leviers dont la Cocof dispose notamment en promotion santé pour lutter contre les conséquences d'une erreur de consommation ou de la polymédication ?
- 5) Comment les services d'aide à domicile gèrent-ils cette question pour éviter les risques ?
- 6) Toujours en promotion de la santé, quelles pistes pour alerter les familles sur les dangers liés à la consommation poly-médicamenteuse ?
- 7) Une CIM sur la question est-elle à l'ordre du jour, notamment sur la polymédication de nos séniors. Dans quelle mesure est-elle vraiment nécessaire ?

Jamal Ikazban

Chef de groupe PS au parlement francophone bruxellois